

## TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

Emmanuel Reynard

Professeur de géographie à l'Université de Lausanne

### **Une population en croissance**

Lorsque Lavaux a été inscrit sur la liste du Patrimoine mondial, la zone classée s'étendait sur le territoire de 14 communes pour une population totale de 27'135 habitants en 2000 (dont 14'750 personnes vivant à l'intérieur du périmètre du bien, soit 54%, et 5'547 personnes vivant dans la zone centrale, soit 20.2% de la population totale). Vingt ans plus tard, le nombre de communes a été réduit à 10 et la population est passée à 31'771 habitants en 2019 (+ 17%). L'augmentation a été de 5.1% au cours des cinq dernières années (2014-2019; LPm, 2020), ce qui est moins que la tendance cantonale (+ 6.7% entre 2014 et 2019).

### **Des tendances différentes selon les communes**

L'étude détaillée de l'évolution démographique montre que les communes ne suivent pas toutes les mêmes tendances (Bachmann et al., 2016; Clivaz et al., 2016). Les grandes communes dont une proportion importante du territoire se trouve à l'extérieur de la zone centrale (Lutry, Puidoux) ont vu leur population augmenter d'un quart en 19 ans, alors que les petites communes situées au cœur de la zone centrale (Rivaz, + 6.5%; St-Saphorin, + 7.6%) présentent un dynamisme démographique bien moindre, expliqué par l'exiguïté des zones constructibles. À mi-chemin de ces deux tendances, la population de la grande commune viticole de Bourg-en-Lavaux a augmenté de 10% durant la même période.

L'analyse détaillée de l'évolution dans la zone centrale (+ 1.4%) et dans la zone tampon (+ 13%) entre 2000 et 2014 montre que les deux zones suivent une évolution démographique tout à fait différente (Clivaz et al., 2016); en ce sens, la mise sous protection de la zone centrale joue bien son rôle dans la réduction de la pression urbaine, le mitage du paysage en particulier. Ces chiffres sont corroborés par ceux du nombre de logements construits entre 2001 et 2014 (Clivaz et al., 2016): 810 logements ont été bâtis dans la zone tampon contre seulement 54 dans la zone centrale.

### **Une population vieillissante**

L'étude détaillée de l'évolution démographique montre que les communes ne suivent pas toutes les mêmes tendances (Bachmann et al., 2016; Clivaz et al., 2016). Les grandes communes dont une proportion importante du territoire se trouve à l'extérieur de la zone centrale (Lutry, Puidoux) ont vu leur population augmenter d'un quart en 19 ans, alors que les petites communes situées au cœur de la zone centrale (Rivaz, + 6.5%; St-Saphorin, + 7.6%) présentent un dynamisme démographique bien moindre, expliqué par l'exiguïté des zones constructibles. À mi-chemin de ces deux tendances, la population de la grande commune viticole de Bourg-en-Lavaux a augmenté de 10% durant la même période.

L'analyse détaillée de l'évolution dans la zone centrale (+ 1.4%) et dans la zone tampon (+ 13%) entre 2000 et 2014 montre que les deux zones suivent une évolution démographique tout à fait différente (Clivaz et al., 2016); en ce sens, la mise sous protection de la zone centrale joue bien son rôle dans la réduction de la pression urbaine, le mitage du paysage en particulier. Ces chiffres sont corroborés par ceux du nombre de logements construits entre 2001 et 2014 (Clivaz et al., 2016): 810 logements ont été bâtis dans la zone tampon contre seulement 54 dans la zone centrale.

### **Une population vieillissante**

Dans toutes les communes, le rapport de dépendance – c'est-à-dire la part des résidents permanents de plus de 65 ans par rapport à la population active (20-64 ans) – est supérieur à 20%. À l'exception de Puidoux, qui reste stable autour de 20%, le rapport de dépendance a partout augmenté depuis 2000 (Clivaz et al., 2016 ; LPm, 2020). À Corseaux, il atteint près de 50%. Cette augmentation de la part de la population âgée suit la tendance cantonale; elle devrait se poursuivre dans les années à venir avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération *baby-boom*.

### **Qualité de vie et gentrification**

Les prestations paysagères de Lavaux en termes de qualité du cadre de vie (Keller et al., 2019) attirent de nouveaux habitants en quête de conditions d'existence de qualité, tout en bénéficiant de la proximité des services urbains des agglomérations de Lausanne et de la Riviera. Il s'ensuit une diversification du tissu social à l'intérieur des bourgs viticoles avec l'apparition d'une nouvelle population périurbaine (qui pendule vers les agglomérations urbaines) ou néorurale (qui travaille sur place) dont les intérêts sont parfois divergents de ceux de la population existante, viticole notamment. Ces transformations induisent parfois un processus de gentrification, marquée par l'augmentation des catégories sociales élevées au sein des villages. La recherche d'un équilibre entre ces intérêts divergents est d'autant plus difficile qu'une véritable analyse sociologique des différentes populations de Lavaux n'a pas encore été faite.